

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 07/05/2025 - 5102 - 2001 B 01028 - 439 872 755 - AUDIT ET FINANCE

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	9 096	9 096		1 695
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	46 268	38 430	7 838	8 209
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	55 364	47 526	7 838	9 903
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	8 960		8 960	
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	82 646		82 646	152 612
	Autres créances	5 550		5 550	6 019
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	177 403		177 403	183 670
	Charges constatées d'avance	2 480		2 480	3 445
	TOTAL (III)	277 039		277 039	345 746
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		332 403	47 526	284 877	355 649

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	115 171	114 397
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	11 895	32 774
Autres fonds propres	Acomptes sur dividendes		
	Subventions d'investissement		
Provisions	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	237 066	257 171
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques		
Provisions	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	7 640	34 102
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 976	9 336
	Dettes fiscales et sociales	38 194	55 040
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
DETTES (1)	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	47 811	98 479
DETTES (1)	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	284 877	355 649
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		11 895,27	32 773,62
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		47 811	98 479
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Etats financiers au 31/12/2024

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **284 877 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **400 637 euros** et un total **charges** de **388 742 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **11 895 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les comptes ont été arrêtés par le Président le 26 janvier 2024.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Faits marquants de l'exercice

Néant.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations {incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	3 630		3 630	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	3 630		3 630	
TOTAL GENERAL		3 630		3 630	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				3 630	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	82 646	82 646	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 738	2 738	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 403	1 403	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 409	1 409	
	Charges constatées d'avances	2 480	2 480	
	TOTAL DES CREANCES	90 676	90 676	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 976	1 976		
	Personnel et comptes rattachés	542	542		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 592	20 592		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 756	13 756		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 304	3 304		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	7 640	7 640		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	47 811	47 811		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		7 640			

--	--	--	--	--	--

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 000,00	10,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		10 000,00	10,0000	100 000,00

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		2 480	2 480
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 480

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

SAS AUDIT ET FINANCE

Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 EUROS
Siège social : 50 rue Berthy ALBRECHT
84000 AVIGNON
RCS AVIGNON 439 872 755

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le vingt-neuf mars à quatorze heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur ROUEN Gérald préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 10000 actions sur les 10000 actions émises par la Société.

Le Président constate que les associés présents et représentés réunissant la majorité du capital, peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- Les statuts de la Société ;
- La feuille de présence à l'assemblée ;
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport spécial sur les conventions réglementées ;
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que les comptes annuels, le rapport de gestion, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément aux dits statuts, été communiqués aux associés au moins 16 jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport spécial sur les conventions réglementées
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Président.



Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport, notamment en ce qui concerne le fait qu'il n'y a pas eu de nouvelles conventions réglementées durant l'exercice.

En conséquence, l'assemblée générale donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 11 895,27 euros de la manière suivante :

Dotations aux réserves :

- A la réserve facultative	895,27 euros
- Distribution de dividende	11 000,00 euros
Soit 1,10 euros par action.	

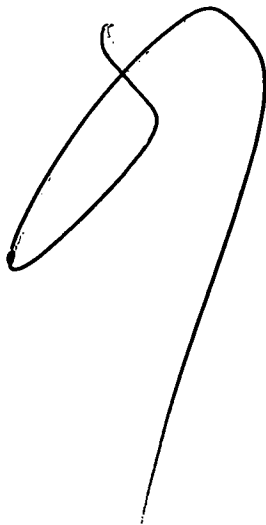
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Nous vous demandons également d'approuver le rapport spécial relatif aux conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce.

Lecture est faite du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a loop and a long, sweeping stroke.

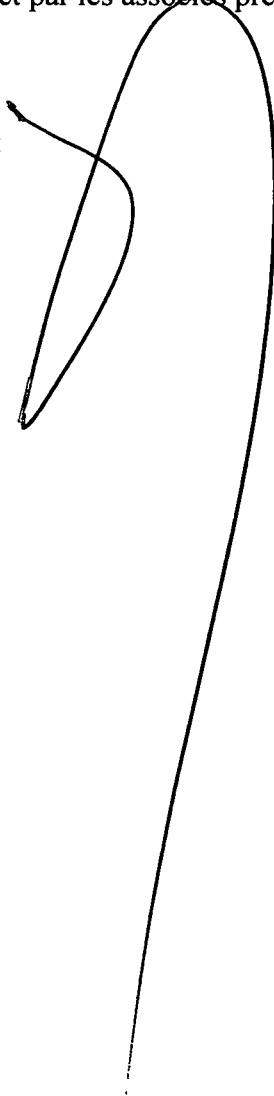
QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

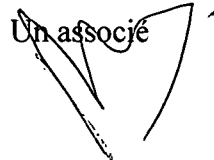
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par les associés présents.

Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, starting with a large loop and extending downwards.

Un associé

A smaller, more compact handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping strokes.

L'ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après

SAS AUDIT ET FINANCE
50 Rue Berthy Albrecht
84000 AVIGNON

Représentée

☒ par son représentant légal (Qualité et identité) : Monsieur Gérard ROUEN,
Président

☐ par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la
forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont
conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé
unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux
articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom: Rouen
prénom: Gérard

Fait à Avignon le 28 avril 2025

Signature

